

## Narbonne. Le handicap mental pris en compte à la gendarmerie

**En relation avec trois associations, la gendarmerie de l'Aude travaille sur l'accueil, l'audition et la sensibilisation des personnes déficientes mentales ou psychiques. Explications.**

Comme elle l'a fait, en son temps, pour l'accueil des victimes de violences conjugales, la gendarmerie a fait son autocritique et s'est adaptée. "Nous avons pris pleinement conscience qu'il fallait faire de même avec les personnes en situation de handicap intellectuel", souligne le colonel Marc Gonnet, commandant du groupement de gendarmerie de l'Aude.

Dans le cadre d'un protocole cadre national datant de juin 2018, l'institution s'est ainsi rapprochée de trois associations : l'Association familiale départementale d'aide aux personnes handicapées mentales (Afdaim-Adapei), l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) et l'Union départementale des associations familiales (Udaf).

Le but : décliner en plusieurs axes l'accueil et la sensibilisation des personnes handicapées aux maux de notre société moderne. "Nous devons préparer et former les personnels de la gendarmerie appelés à être en contact avec les usagers aux particularités des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique", soulignait Marc Gonnet à l'heure de signer la convention quadripartite.

Sensibilisation aux arnaques sur internet

Une formation nécessaire qui sera appuyée par les associations signataires, que les usagers soient victimes ou qu'ils aient commis un crime ou un délit.

Car il va de soi qu'une personne porteuse d'un tel handicap ne peut être auditionnée sans une adaptation nécessaire.

À l'inverse, les gendarmes vont également organiser des demi-journées de sensibilisation : aux arnaques sur les réseaux sociaux, sur les mails frauduleux, sur les agressions en tous genres...

La première aura lieu le 28 mai, à l'Afdaim de Pennautier. "Faire en sorte que notre société soit de plus en plus inclusive, c'est une bonne action", commentait Jean-Claude Rouanet, président de l'APAJH. Même réaction pour Jean-Marie Gorieu, directeur général de l'Afdaim : "Il est important que nos relations soient étroites." "Ce partenariat est conclu en vue du bien-être des familles", concluait Andrée Ibal, pour l'Udaf.



<https://images.ladepeche.fr/api/v1/images/view/6041b009d286c257a818cf07/large/image.jpg?v=1>

Le colonel Marc Gonnet en présence des représentants des associations signataires de la convention. Christophe Barreau

